La CNIDH condamne le massacre de Gatumba et les assassinats précédents

@rib News, 20/09/2011La Commission Nationale IndÃ©pendante des Droits de lâ€™Homme (CNIDH) du Burundi Â«Â Condamne sans rÃ©serve le massacre de paisibles citoyens au bar "chez les amis" de GatumbaÂ Â», dans une dÃ©claration transmise mardi Ã Â ARIB.INFO. Elle Â«Â Condamne avec la mÃªme Ã©nergie les cas dâ€™assassinats ciblÃ©s constatÃ©s ici et lÃ dans le paysÂ Â».La CNIDH affirme que Â«Â Cette attaque survient au lendemain de plusieurs cas dâ€™assassinats ciblÃ©s dans certaines localitÃ©s du pays oÃ¹ des cadavres sont dÃ©couverts et enterrÃ©s sans que, dans la plupart des cas, des enquÃªtes ne soient diligentÃ©es pour Ã©lucider les circonstances dans lesquelles les victimes ont Ã©tÃ© tuÃ©es, identifier les auteurs et les poursuivre en justice.Â Â»La CNIDH demande au Gouvernement burundais Â«Â Dâ€™arrÃª et poursuivre conformÃ©ment Ã la loi les auteurs du massacre de Gatumba et des crimes dâ€™assassinat prÃ©cÃ©dents, quelques soient leurs groupes dâ€™appartenance, leurs corps dâ€™origine, leur position politique et cela conformÃ©ment Ã la loi.Â Â»Lire lâ€™intÃ©gralitÃ© de la DÃ©claration